

TRESSES

En attente d'une place en terminale

ÉDUCATION Un mois après la rentrée, Mathis Lanneau, reconnu handicapé, attend toujours une place dans un lycée

AUDE BOILLEY
a.boilley@sudouest.fr

Dans l'esprit de ceux qui ne les connaissent pas Patricia et Dominique Lanneau ont « juste » mal éduqué leurs enfants. Probablement trop laxistes. Probablement pas assez sévères. Ceux qui les fréquentent savent leur malchance. Celle d'avoir trois enfants pour qui le système éducatif n'a rien d'accueillant. Passage obligé pour accéder aux études supérieures et à l'autonomie, le baccalauréat représente malgré tout un objectif incontournable. Mathis, l'aîné, aimerait finir par le dérocher. Mais, un mois, après la rentrée, il n'est toujours pas en classe.

Il y a deux ans, après une scolarité difficile mais toujours émaillée de bonnes notes, Mathis Lanneau développe une phobie scolaire. En CM1, un déficit d'attention et une hyperactivité ont été détecté à Mathis. Se sont ajoutés un trouble anxieux et un « haut potentiel ». Inscrit à Sainte-Marie de la Bastide, ses années lycées sont une progressive « descente aux enfers ».

Phobie scolaire

« Les protocoles de suivi n'étaient pas mis en place. Mathis a développé des maux de tête, de ventre et les absences ont commencé à se multiplier », relate sa mère, Patricia. Quand le diagnostic d'une dépression a commencé à être évoqué, ses parents le retirent du lycée et décident de le faire suivre dans le cadre d'un service d'assistance pédagogique à domicile. « Mais il n'a jamais été mis en place. »

Mathis Lanneau passe tout de même son bac et se hisse aux rattrapages. Mais la marche est trop haute et il échoue. Sa deuxième terminale, il l'effectue à la clinique soins études d'Aire-sur-l'Adour, dans les Landes. « Là encore, j'ai connu un passage à



Accepté dans une école de création de jeux vidéos, Mathis Lanneau aimerait pouvoir repasser son bac. PHOTO A. B.

vide en cours d'année. Je me suis dit qu'il fallait que cette phobie disparaisse. » Le redoublant réussit à remonter la pente malgré quelques différends avec l'équipe soignante.

En mai, lors de son épreuve pratique de physique-chimie, une crise d'angoisse le submerge. Malgré le protocole mis en place par le médecin du rectorat et la Maison départementale des personnes handicapées, il n'est pas autorisé à sortir, comme il en a le droit, pour se ressaisir.

Refus de repasser l'épreuve

Au soir des résultats des rattrapages, il manque neuf points au Tressois. Cet échec est d'autant plus rageant que Mathis avait réussi le concours pour entrer dans une école de conception de jeux vidéo, à Bordeaux.

Malgré les voies de recours pour défaut d'examen épuisées au rectorat, le couple Lanneau envisage de se rapprocher d'un avocat pour porter l'affaire sur un plan judiciaire. « Si ce n'est pas pour notre fils, ce sera pour les autres. Il y a une loi qui favorise l'inclusion scolaire des enfants. Elle date de 2005. Il n'est pas normal qu'elle

ne soit pas appliquée. Je ne dis pas qu'il a perdu 9 points durant cette épreuve au coefficient 6 mais c'est choquant de voir qu'on refuse les droits à un élève handicapé et que les erreurs ne sont pas reconnues. Nous espérions qu'il puisse repasser cette épreuve mais cela nous a été refusé. »

L'autre combat de la famille, c'est que Mathis décroche ce fameux bac S pour intégrer en septembre l'école dans laquelle il a été accepté. Il lui reste à valider quatre épreuves. « Les triplants ne sont pas prioritaires. On nous a donc promis une place fin septembre. Une lui a été octroyée lundi, à Élie-Faure, à Lormont. Mais pas en Sciences et vie de la terre, son option habituelle. Vu son état psychologique fragile, il est indispensable que ses habitudes soient les mêmes et qu'il aille en classe. Les cours par correspondance et les changements de discipline sont exclus », poursuit Patricia Lanneau qui mise tout sur une ultime rendez-vous au rectorat (1) vendredi.

(1) Les services du rectorat n'ont pas donné suite à notre demande.